

Mesures constructives applicables aux sites et sols pollués : pollutions et bâtiments

Inter (7h) Code ENV09

Les + de cette formation

Bénéficiez du savoir-faire et de l'expérience du BRGM, référence en France dans le domaine de la gestion des sites et sols pollués.

Les différentes mesures constructives pouvant être mises en œuvre pour :
- maitriser les risques, en particulier les risques sanitaires et environnementaux, liés à des pollutions existantes ou résiduelles .
- réhabiliter le site avec la mise en sécurité des bâtiments et la protection des usagers.

Tarif : 890 € HT - Déjeuner inclus

Durée : 7h

Pour qui ?

Maitres d'ouvrage, maitres d'œuvre , services de l'État, collectivités, industriels, établissements publics, bureaux d'études.

La Mission HANDICAP du BRGM est à votre écoute pour l'accueil et la formation des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap | Nous contacter pour toute demande.

Pré requis

Expérience en gestion des sites et sols pollués ou suivi de la formation sur le plan de gestion et les outils de gestion des sites et sols pollués (ENV02).

Objectifs de formation

• Identifier et sélectionner les mesures constructives en fonction des contextes.
• Appliquer un plan de surveillance de ces mesures constructives.

Programme détaillé

État de l'art des mesures constructives dans le cadre de mesures de gestion
• Dans l'air intérieur (intrusion de vapeurs dans un bâtiment).
• Dans l'eau du robinet (perméation de composés volatils à travers des canalisations).
• Dans les sols (recouvrement de pollutions résiduelles).
• Dans le cas de corrosion de bâtiment (présentation générale de la problématique et des solutions existantes uniquement).

Outil d'aide à la décision pour le choix des mesures constructives
• Intégration lors de la réalisation d'un diagnostic initial.
• Choisir et mettre en œuvre une ou plusieurs mesure(s) constructive(s) en fonction de la problématique rencontrée (polluant, milieu concerné, cible, type de bâtiment, usage…).
• Présentation de l'outil d'aide à la décision mis à disposition par le BRGM.
• Gestion d'un projet nécessitant des mesures constructives les écueils à éviter, les bonnes pratiques, la communication…

Contrôle et surveillance des mesures constructives
• Définition d'une méthodologie de travail.
• Nombre et fréquence des contrôles.
• Contrôle de l'efficacité post-travaux et sur le long terme.
• Conservation de la mémoire.

Apports de la norme NF X31-620 et de la certification des prestataires dans le domaine des sites et sols pollués

Moyens pédagogiques

Exposés sur les étapes clés de la mise en œuvre des mesures constructives.
Présentation et échanges autour de cas concrets.
Formation en partenariat avec le CSTB Formations.

Modalités d'évaluation
Mesure de la progression des acquis tout au long de la formation.
A l'issue de la formation, une attestation de formation est délivrée à chaque participant.

Responsable pédagogique

Ingénieur expert en sites et sols pollués.

Prochaine(s) session(s)